INTERNET

Cas d'un problème isolé

Chaque administré doit **impérativement** s'adresser au service clientèle de son opérateur (même en zone d'ombre) afin que les équipes de celui-ci puissent intervenir.

Cas de plusieurs foyers impactés

Le Maire doit recenser l'ensemble des foyers concernés et identifier les perturbations constatées avant d'en informer directement le ou les opérateur(s) concerné(s).

Le Conseil départemental pourra appuyer les démarches auprès des opérateurs dans la mesure où les étapes précédentes auront été respectées et seront restées infructueuses.

Dans ce cas, envoyer un mail à l'adresse : **ANT@CD08.fr**

Coordonnées des opérateurs

SFR (du lundi au samedi 8h/22h)
Depuis un téléphone fixe ou mobile : 1023
www.sfr.fr

Orange (24h/24 - 7 jours sur 7)
Depuis un téléphone fixe ou mobile : 3900
www.orange.fr

Bouygues Telecom (du lundi au samedi 8h/20h)
Depuis un téléphone fixe ou mobile : 1064
www.bouygues-telecom.fr

FREE (de 7h à 23h - 7 jours sur 7)
Depuis un téléphone fixe ou mobile : 3244
www.free.fr

Réalisation : CD08

ARDENNES Conseil Départemental

WIFIMAX

Cas d'un problème isolé

Chaque administré doit **impérativement** s'adresser au service clientèle de son fournisseur d'accès afin que les équipes techniques de celui-ci puissent intervenir.

Cas de plusieurs foyers impactés

Le Maire ou les 2 référents qui auront été désignés doivent recenser l'ensemble des foyers concernés et identifier les perturbations constatées avant d'en informer directement **Nomotech.** Rappel : **Nomotech** est le prestataire retenu par le Conseil départemental pour maintenir le réseau Wifimax. Un numéro dédié leur est réservé mais celui-ci ne doit en aucun cas être communiqué aux administrés sous réserve de se voir refuser par la suite le support.

Le Conseil départemental pourra appuyer les démarches auprès des opérateurs, dans la mesure où les étapes précédentes auront été respectées et seront restées infructueuses.

Dans ce cas, envoyer un mail à l'adresse : **ANT@CD08.fr**

Coordonnées des opérateurs

Coordonnées d'accès au service collectivité de Nomotech

02 30 32 13 61 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 en jours ouvrés 5/7
collectivités@corp.nomotech.com
Code commune transmis par mail

Réalisation : CD08

Fournisseur d'accès d'internet : OZONE (du lundi au samedi de 8h à 22h)
Depuis un téléphone fixe ou mobile : 09 73 01 10 05

ARDENNES Conseil Départemental